



RCS : NICE

Code greffe : 0605

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NICE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1987 B 00293

Numéro SIREN : 340 747 146

Nom ou dénomination : SAGEC MEDITERRANEE

Ce dépôt a été enregistré le 05/05/2017 sous le numéro de dépôt 2503

« **SAGEC MEDITERRANEE** »

Société par actions simplifiée au capital social de 100.000 €
Siège social : Le Louvre, 13 rue Alphonse Karr
06000 NICE
340 747 146 RCS NICE

2503

EXTRAIT ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 28 MARS 2017

AFFECTATION DU RESULTAT

Quatrième résolution

La collectivité des actionnaires, après avoir examiné les comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2016, approuve ces comptes tels qu'ils lui ont été présentés.

Elle constate que ces comptes font ressortir pour l'exercice écoulé un bénéfice de 119.946,17 € qu'elle décide d'affecter de la façon suivante :

-à la distribution de dividendes	30.000,00 €
-aux réserves facultatives, le solde	89.946,17 €

	119.946,17 €

L'Assemblée Générale prend acte qu'il a été rappelé aux actionnaires que les revenus distribués sont imposables au barème progressif de l'impôt sur le revenu et qu'ils font l'objet, conformément aux dispositions de l'article 117 quater modifié du Code général des impôts, d'un prélèvement forfaitaire obligatoire de 21 %, non libératoire, imputable sur l'impôt dû l'année suivante et, en cas d'excédent, restituable,

Il a en outre été rappelé aux actionnaires que, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Mise aux voix, CETTE RESOLUTION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE.

EXTRAIT CERTIFIE CONFORME PAR LE PRESIDENT, Jean Christophe PARPAITE



« SAGEC MEDITERRANEE »

Société par actions simplifiée au capital social de 100.000 €
Siège social : Le Louvre, 13 rue Alphonse Karr
06000 NICE
RCS NICE 340 747 146

RAPPORT DU PRESIDENT
A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 28 MARS 2017
(exercice comptable clos le 30.09.16)

Chers actionnaires,

Nous vous avons réuni en assemblée générale annuelle en exécution des prescriptions légales et réglementaires pour vous rendre compte de l'activité de notre société et des résultats de notre gestion au cours de l'exercice clos le 30.09.16 et pour soumettre à votre approbation, les comptes annuels dudit exercice.

Nous vous présentons ci-dessous les comptes de l'exercice 30.09.2016.

A/ sur les comptes de gestion

L'exercice comptable clos le 30.09.16 a eu une durée normale de douze mois.

Le chiffre d'affaires hors taxes de l'exercice ressort à 4.274.862,32 € contre 3.111.090,42 € l'exercice précédent, soit une augmentation de 37,41 % (+ 1.163.771,90 €).

Les produits d'exploitation augmentent et passent de 3.499.123,77 € à 4.026.967,98 € (+ 527.844,21 €) soit + 15,09 %.

Les charges d'exploitation augmentent passant de 3.355.721,05 € à 3.775.566,27 € soit une augmentation de 419.845,22 € (+ 12,51 %).

La masse salariale est de 2.559.260,84 € en 2016 contre 2.233.177,44 € en 2015 soit + 326.083,40 €.
Le CICE ressort à 31.838 €.

Il a été constitué une provision de 12.800,00 €, relative au compte courant de la SARL BLEU NATURE.

Le résultat d'exploitation de l'exercice ressort, pour l'exercice, à 251.401,71 € contre 143.402,72 € l'exercice précédent soit une augmentation de 107.998,99 € (75,31 %).

Le résultat courant avant impôts s'élève, pour l'exercice, à 214.440,46 € contre 116.396,67 € en 2015.

Le résultat exceptionnel net est de - 52.243,29 € contre - 74.431,26 € en 2015 ; avec des frais pour affaires abandonnées à hauteur 141.915,17 € et après 42.251 € d'impôt société.

Le résultat net comptable est de 119.946,17 €.

Nous vous proposons d'affecter ce résultat à la distribution de dividendes pour 30.000,00 € et le solde aux réserves facultatives.



B/ SUR LES COMPTES SITUATION

AU 30.09.2016	
Actif immobilisé net 175.880,96	Capitaux propres 602.982,22
Actif circulant, en cours 66.500,00	Capitaux extérieurs 2.994.789,40
Actif circulant, autres 3.355.390,66	
<u>3.597.771,62</u>	<u>3.597.771,62</u>

Les capitaux propres avant distribution représentent 16,76 % du passif.

Au cours de l'exercice, il a été procédé à 28.845 € d'investissements bruts dont 8.970 de matériel de bureau et informatique.

Pour répondre aux dispositions de l'article L 441-6-1 al 1 du Code de Commerce, les délais de paiement de nos fournisseurs, à la clôture de l'exercice, sont au maximum de 60 jours.

Compte tenu du développement de notre activité sur le secteur cannois nous avons transféré notre établissement secondaire du 33 rue Bivouac Napoléon au 13 rue d'Antibes et 8 rue Jean de Riouffe avec effet au 01.02.2016.

Comme votre assemblée générale du 23.05.2016 nous y avait autorisé, nous avons cédé nos locaux de la rue Bivouac Napoléon et soldé l'emprunt banque Palatine.

Les nouveaux locaux de l'agence sont pris à bail auprès du LCL.

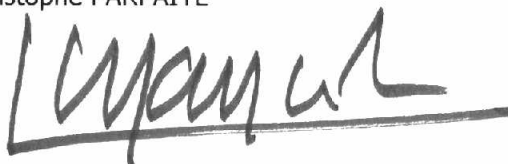
Nous portons enfin à votre connaissance :

- qu'en application de l'article 243 bis C.G.I. il a été distribué au cours des trois derniers exercices les dividendes suivants :
 - au titre de l'exercice clos le 30.09.2013 : 10.000 € abattement de 40 %
 - au titre de l'exercice clos le 30.09.2014 : 10.000 € abattement de 40 %
 - au titre de l'exercice clos le 30.09.2015 : 10.000 € abattement de 40 %
- qu'en application de l'article 223 quater al. 2 C.G.I., au titre des amortissements excédentaires visés à l'article 39-4 C.G.I., il a été exposé 10.929 €
- qu'en matière de recherche et de développement, aucune activité significative n'est à signaler

Au bénéfice de tout ce qui vous a été exposé, nous vous remercions de la confiance que vous nous témoignerez en votant les résolutions qui vous sont proposées.

Le Président

Jean Christophe PARPAITE



« SAGEC MEDITERRANEE »

Société par actions simplifiée au capital social de 100.000 €

Siège social : Le Louvre, 13 rue Alphonse Karr

06000 NICE

340 747 146 RCS NICE

ANNEXE AU RAPPORT DU PRESIDENT (exercice 2016)

	OUI	NON X
Modifications apportées au mode de présentation des comptes annuels et aux méthodes d'évaluation (art L 232.6 Code de Commerce)		
Tableau des résultats des cinq derniers exercices (art. 148 al. 2 - décret du 23 mars 1967)	X	
Dividendes versés au titre des trois exercices précédents (art. 243 bis C.G.I.)	X	
Activité des filiales de la société et des sociétés contrôlées par elle (art. L 232 6 al. 2 Code de Commerce)		X
Prise de participations significatives dans les sociétés ayant leur siège en France ou la prise de contrôle de telles sociétés (art L 233 6 al. 1 Code de Commerce)		X
Avis donné à une autre société par actions que la société détient plus de 10 % de son capital (art. 251 al. 1 - décret du 23 mars 1967)		X
Aliénations d'actions intervenues à l'effet de régulariser les participations croisées (art. 251 al. 2 du décret du 23 mars 1967)		X
Opérations réalisées au titre des options de souscription ou d'acquisition d'actions nouvelles réservées au personnel salarié de la société (art. L 225-184 Code de Commerce) (art. 174-20 - décret du 23 mars 1967)		X
Achat par une société de ses actions en vue de la régularisation des cours (art. L 225-211 Code de Commerce)		X
Achat par une société de ses actions dans le cadre de l'intéressement du personnel aux fruits de l'expansion (art. L 225 211 Code de Commerce)		X
Ajustements apportés aux bases de conversion des obligations convertibles et souscription d'actions réservées aux titulaires d'obligations avec bons (art. 174-1 al. 4 - décret du 23 mars 1967)		X
Etat des cautionnements, avals, garanties et sûretés consentis par la société (art. L 232-1 Code de Commerce)	X	
Communication de certains frais généraux exclus des charges déductibles fiscalement • charges somptuaires (art. 39-4 C.G.I.) • frais généraux réintégrés (art. 39-5 C.G.I.) (art. 223 quater al. 2 et quinquies C.G.I.)	X	X
Etat de la participation des salariés au capital social (art. L 225-102 Code de Commerce)	X	
Etat des rémunérations et avantages de toute nature versées aux mandataires (art. L 225-102-1 al. 1 et 2 Code de Commerce)	X	
Liste des mandats et fonctions exercés dans toutes sociétés par les mandataires (art. L 225-102-1 al. 3 Code de Commerce)	X	

« SAGEC MEDITERRANEE »
Société par actions simplifiée au capital social de 100.000 €
Siège social : Le Louvre, 13 rue Alphonse Karr
06000 NICE
340 747 146 RCS NICE

ANNEXE AU RAPPORT DU PRESIDENT

AU 30.09.2016

LISTE DES MANDATS ET FONCTIONS EXERCES DANS TOUTES SOCIETES PAR LES MANDATAIRES (art. L 225-102-1 al. 3 Code de Commerce)	
Jean Christophe PARPAITE	-président SAGEC MEDITERRANEE SAS -président LOUVRE PARTICIPATIONS SAS -gérant VIA AURELIA -gérant VILLA IMPERIALE -gérant PATIO VERDE -gérant MARINA BAY -gérant SCI UHAINA



« SAGEC MEDITERRANEE »
Société par actions simplifiée au capital social de 100.000 €
Siège social : Le Louvre, 13 rue Alphonse Karr
06000 NICE
340 747 146 RCS NICE

ANNEXE AU RAPPORT DU PRESIDENT (exercice 2016)

INFORMATIONS SUR LA REPARTITION DU CAPITAL SOCIAL (art. L 233 – 13 Code de Commerce)	
① REPARTITION DU CAPITAL SOCIAL A LA CLOTURE DE L'EXERCICE	
• actionnaires possédant plus des deux tiers du capital social	Christophe ACKER
• actionnaires possédant plus de la moitié du capital social	NEANT
• actionnaires possédant plus du tiers du capital social	NEANT
• actionnaires possédant plus du cinquième du capital social	IMMOBILIERE SAGEC
• actionnaires possédant plus du dixième du capital social	NEANT
• actionnaires possédant plus du vingtième du capital social	NEANT
② MODIFICATIONS INTERVENUES AU COURS DE L'EXERCICE	
NEANT	

ETAT DE LA PARTICIPATION DES SALARIES AU CAPITAL SOCIAL (art. L 225-102 Code de Commerce)
NEANT



« SAGEC MEDITERRANEE »
Société par actions simplifiée au capital social de 100.000 €
Siège social : Le Louvre, 13 rue Alphonse Karr
06000 NICE
340 747 146 RCS NICE

ANNEXE AU RAPPORT DU PRESIDENT (exercice 2016)

PRISES DE PARTICIPATIONS SIGNIFICATIVES

Art. L 233-6 al. 1 - Code de Commerce

NEANT

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'h' followed by a horizontal stroke.

« SAGEC MEDITERRANEE »
Société par actions simplifiée au capital social de 100.000 €
Siège social : Le Louvre, 13 rue Alphonse Karr
06000 NICE
340 747 146 RCS NICE

ANNEXE AU RAPPORT DU PRESIDENT (exercice 2016)

Etat des cautionnements, avals, garanties et sûretés consentis par la société

((article L 232 – 1 Code de Commerce))

DATES	BENEFICIAIRES	NATURE	MONTANTS BRUTS	MONTANTS RESTANT DUS

NEANT
selon état délivré par le Tribunal de Commerce de Nice



Entreprise : S.A.S. SAGEC MEDITERRANEE (exercice au 30.09.2016)

RESULTATS (et autres éléments caractéristiques) DE LA SOCIETE AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

NATURE DES INDICATIONS	Exercice 2012	Exercice 2013	Exercice 2014	Exercice 2015	Exercice 2016
1 - Capital en fin d'exercice					
• Capital social	100.000	100.000	100.000	100.000	100.000
• Nombre des actions ordinaires existantes	10.000	10.000	10.000	10.000	10.000
• Nombre des actions à dividende prioritaire (sans droit de vote) existantes	0	0	0	0	0
• Nombre maximal d'actions futures à créer	0	0	0	0	0
• Par conversion d'obligations	0	0	0	0	0
• Par exercice de droits de souscription	0	0	0	0	0
2 - Opérations et résultats de l'exercice					
• Chiffre d'affaires hors taxes	2.092.012	3.065.170	3.687.782	3.111.090	4.274.862
• Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	75.295	139.031	11.443	175.619	112.469
• Impôts sur les bénéfices	9.153	10.378	2.619	4.749	42.251
• Participation des salariés due au titre de l'exercice	0	0	0	0	0
• Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	24.466	31.837	11.824	37.216	119.946
• Résultat distribué	12.000	10.000	10.000	10.000	30.000
3 - Résultats par action					
• Résultat après impôts, participation des salariés, mais avant dotation aux amortissements et provisions	6,61	12,87	1,18	17,56	7,02
• Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	2,45	3,18	3,41	3,72	11,99
• Dividende attribué à chaque action	2,00	1,00	1,00	1,00	3,00
4 - Personnel					
• Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	13	25	20	32	37
• Montant de la masse salariale de l'exercice	992.182	1.240.452	1.569.970	1.551.789	1.776.019
• Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice (sécurité sociale, œuvres sociales)	449.941	559.867	689.256	681.388	783.242

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LES FILIALES ET LES PARTICIPATIONS

(art. 247 et 295 du décret sur les sociétés commerciales et arrêté du 27.04.1982)

30.09.2016

Inform. financières (5)	Capital (6)	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats (6) (10)	Quote part du capital détenue (en pourcentage)	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (7) (9)	Cautions et avals donnés par la société (7)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (7) (10)	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (7) (10)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (7)	Observations
				Brute	Nette						
Filiales et participations (1)											
A. Renseignements détaillés concernant les filiales et les participations ci-dessous (2) (3) 1. Filiales (à détailler) (+ 50 % du capital détenu par la société) NEANT 2. Participations (à détailler) (10 à 50 % du capital détenu par la société) PATRIMONIA SNC	100 000 €	0	37,5 %	37.500	37.500			87.047	-36.425	BIC /IR	31.12.2015
B. Renseignements globaux concernant les autres filiales et participations 1. Filiales non reprises au paragraphe A a) filiales françaises (ensemble) b) filiales étrangères (ensemble) (4) 2. Participations non reprises au paragraphe A a) dans des sociétés françaises (ensemble) b) dans des sociétés étrangères (ensemble)											

(1) pour chacune des filiales et des entreprises avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN)
(2) dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan et des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (paragraphe B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble)
(3) pour chaque filiale et entreprise avec laquelle la société a un lien de participation indiquer la dénomination et le siège social
(4) les filiales et participations étrangères qui par suite d'une dérogation ne seraient pas inscrites au paragraphe A doivent être inscrites sous ces rubriques

(5) mentionner au pied du tableau la parité entre le franc métropolitain et les autres devises
(6) dans la monnaie locale d'opération
(7) en francs français
(8) si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne "observations"
(9) mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne "observations", les provisions constituées le cas échéant
(10) s'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne "observations"

Désignation de l'entreprise : SAS SAGEC MEDITERRANEE		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12		
Adresse de l'entreprise : "Le louvre" 06000 NICE		Durée de l'exercice précédent* 12		
Numéro SIRET* 3 4 0 7 4 7 1 4 6 0 0 0 4 1			Néant ☐ *	
			Exercice N clos le. 30/09/2016	
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	
			Net 3	
Capital souscrit non appelé (I)		AA		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement*	AB	AC	
	Frais de développement*	CX	CQ	
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	
	Fonds commercial (1)	AH	AI	
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK	
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM	
	Terrains	AN	AO	
	Constructions	AP	AQ	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU	
Immobilisations en cours	AV	AW		
Avances et acomptes	AX	AY		
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT	
	Autres participations	CU	CV	
	Créances rattachées à des participations	BB	BC	
	Autres titres immobilisés	BD	BE	
	Prêts	BF	BG	
	Autres immobilisations financières*	BH	BI	
	TOTAL (II)	BJ	BK	
	STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL	BM
		En cours de production de biens	BN	BO
		En cours de production de services	BP	BQ
Produits intermédiaires et finis		BR	BS	
Marchandises		BT	BU	
Avances et acomptes versés sur commandes		BV	BW	
Clients et comptes rattachés (3)*		BX	BY	
Autres créances (3)		BZ	CA	
Capital souscrit et appelé, non versé		CB	CC	
ACTIF CIRCULANT		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE
	Disponibilités	CF	CG	
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	
	TOTAL (III)	CJ	CK	
	Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)	CW		
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM		
	Ecart de conversion actif* (VI)	CN		
	TOTAL GENERAL (I à VI)	CO	1A	
	Renvois : (1) Dont droit au bail : 12 196	(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP	(3) Part à plus d'un an : CR	
	Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :	
		Créances :		

Désignation de l'entreprise		SAS SAGEC MEDITERRANEE		Néant ☐ *		
				Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 100 000)			DA	100 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC		
	Réserve légale (3)			DD	10 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)			DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * EJ)			DG	30 484	
	Report à nouveau			DH	342 552	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	119 946	
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées *			DK		
	TOTAL (I)			DL	602 982	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM	
Avances conditionnées			DN			
TOTAL (II)			DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP		
	Provisions pour charges			DQ		
	TOTAL (III)			DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	49 758	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV	199 497	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	135 908	
	Dettes fiscales et sociales			DY	809 241	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ		
	Autres dettes			EA	519 240	
Compte regul.	Produits constatés d'avance (4)			EB	1 281 145	
TOTAL (IV)			EC	2 994 789		
Ecart de conversion passif * (V)			ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	3 597 772		
RENVIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			1B	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)		1C	
			Écart de réévaluation libre		1D	
			Réserve de réévaluation (1976)		1E	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	2 994 789
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH	35 115	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SAS SAGEC MEDITERRANEE

Néant ☐ *

1er EXEMPLAIRE DESTINE A L'ADMINISTRATION

Copyright Groupe ISA (2016) ISACOMPTA

		Exercice N				Total	
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC	
	Production vendue { biens * services *	FD		FE		FF	
		FG	4 274 862	FH		FI	4 274 862
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	4 274 862	FK		FL	4 274 862
	Production stockée *					FM	-349 880
	Production immobilisée *					FN	
	Subventions d'exploitation					FO	4 713
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)					FP	97 273
	Autres Produits (1) (11)					FQ	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	4 026 968
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS	
	Variation de stock (marchandises) *					FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	1 083 010
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	83 024
	Salaires et traitements *					FY	1 776 019
	Charges sociales (10)					FZ	783 242
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements *			GA	37 472
			- dotations aux provisions			GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GC	12 800
		Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD	
	Autres charges (12)					GE	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	3 775 566
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	251 402	
Opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *					GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré *					GI	13 659
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	
	Différences positives de change					GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	
Total des produits financiers (V)					GP		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	23 302
	Différences négatives de change					GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT	
Total des charges financières (VI)					GU	23 302	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	-23 302	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	214 440	

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (suite)

Désignation de l'entreprise		SAS SAGEC MEDITERRANEE		Néant ☐ *		
				Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA	2 090	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB	425 000	
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC	15 000	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD	442 090	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE	172 971	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF	321 363	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions			HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	494 334	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	-52 243	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK	42 251	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	4 469 058	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	4 349 112	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)				HN	119 946	
RENVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO	
	(2)	Dont	produits de locations immobilières		HY	
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG			
	(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier *		HP	
	- Crédit-bail immobilier		HQ			
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IH	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IJ	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)			HX	
	(9)	Dont transferts de charges			A1	12 273
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)			A2	
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3	
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4	
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6		obligatoires	A9	
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :			Exercice N		
				Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
pénalités				2 377		
opérations abandonnées				141 915		
mali et boni liquidation				550	1 885	
indemnité et sde de comptes				28 129		
solde comptes					205	
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N		
				Charges antérieures	Produits antérieurs	

(Ne pas reporter le montant des centimes) *

I ER EXEMPLAIRE DESTINE A L'ADMINISTRATION

Copyright Groupe ISA (2016) ISACOMPTA

Désignation de l'entreprise SAS SAGEC MEDITERRANEE										Néant ☐ *					
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations							
						1		2		3					
								Consécutives à une réévaluation pratique au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et versements de poste à poste					
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I		CZ		D8		D9				
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II		KD	13 741	KE		KF				
CORPORELLES	Terrains						KG	37 700	KH		KI				
	Constructions	Sur sol propre	[Dont Composants]	L9			KJ	339 352	KK		KL				
		Sur sol d'autrui	[Dont Composants]	M1			KM		KN		KO				
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions *	[Dont Composants]	M2			KP		KQ		KR					
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	[Dont Composants]	M3			KS		KT		KU				
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV	106 110	KW		KX	2 500				
		Matériel de transport *				KY	72 900	KZ		LA					
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	68 192	LC		LD	8 970				
		Emballages récupérables et divers *				LE	3 050	LF		LG					
	Immobilisations corporelles en cours						LH		LI		LJ				
	Avances et acomptes						LK		LL		LM				
	TOTAL III						LN	627 304	LO		LP	11 470			
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence						8G		8M		8T				
	Autres participations						8U	37 515	8V		8W				
	Autres titres immobilisés						IP		IR		IS				
	Prêts et autres immobilisations financières						IT	20 779	IU		IV	17 375			
	TOTAL IV						LQ	58 294	LR		LS	17 375			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)								OG	699 339	OH		OJ	28 845		
CADRE B		IMMOBILISATIONS				Diminutions				Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence			
						par versements de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		3		4			
						1		2							
										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice					
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I		IN		CO		DO		D7		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II		IO		LV	395	LW	13 346	IX		
CORPORELLES	Terrains						IP		LX	37 700	LY		LZ		
	Constructions	Sur sol propre					IQ		MA	339 352	MB		MC		
		Sur sol d'autrui						IR		MD		ME		MF	
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions *	[Dont Composants]						IS		MG		MH		MI	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels						IT		MJ		MK		ML	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales., agencements, aménagements divers						IU		MM	19 811	MN	88 799	MO	
		Matériel de transport						IV		MP		MQ	72 900	MR	
		Matériel de bureau et informatique, mobilier						IW		MS	11 136	MT	66 025	MU	
		Emballages récupérables et divers *						IX		MV		MW	3 050	MX	
	Immobilisations corporelles en cours							MY		MZ		NA		NB	
	Avances et acomptes							NC		ND		NE		NF	
	TOTAL III							IY		NG	407 999	NH	230 775	NI	
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence							IZ		OU		M7		OW	
	Autres participations							IO		OX		OY	37 515	OZ	
	Autres titres immobilisés							II		2B		2C		2D	
	Prêts et autres immobilisations financières							I2		2E	6 014	2F	32 140	2G	
	TOTAL IV							I3		NJ	6 014	NK	69 655	2H	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)									I4		OK	414 408	OL	313 776	OM

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032



N° 10171*15

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

5 bis

**TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION
SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES**

DGFIP N° 2054 bis - SD 2016

Exercice N clos le 30/09/2016

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : SAS SAGEC MEDITERRANEENéant ☒ *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col.1 - col.2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col.1 - col.2) - col.5 (5)] 6
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne "Provisions réglementées".

CADRE B**DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL**

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE.....

2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE..... -

3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE..... =

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032

Désignation de l'entreprise SAS SAGEC MEDITERRANEE										Néant ☐ *	
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *									
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
Frais d'établissement et de développement TOTAL I		CY		EL		EM		EN			
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II		PE	1 545	PF		PG	395	PH	1 150		
Terrains		PI		PJ		PK		PL			
Constructions	Sur sol propre	PM	45 626	PN	11 613	PO	57 239	PQ			
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU			
	Inst.général., agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY			
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC			
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	71 112	QE	5 993	QF	18 261	QG	58 844		
	Matériel de transport	QH	28 067	QI	14 580	QJ		QK	42 647		
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	41 106	QM	5 285	QN	11 136	QO	35 254		
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT			
TOTAL III		QU	185 909	QV	37 472	QW	86 636	QX	136 745		
TOTAL GENERAL (I + II + III)		ON	187 454	OP	37 472	OQ	87 031	OR	137 895		
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES									
Immobilités amortissables		DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice			
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel				
Frais établissements TOTAL I		M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6			
Autres Immob. incorporelles TOTAL II		N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1			
Terrains		Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8			
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6			
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4			
	Inst. gales.agenc et am.des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2			
Inst. techniques mat. et outillage		T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9			
Autres immobilisations corporelles	Inst.gales.agenc am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7			
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5			
	Mat.bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3			
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1			
TOTAL III		X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8			
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV		NL			NM			NO			
Total général (I + II + III + IV)		NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV			
Total général non ventilé (NP-NQ+NR)		NW	Total général non ventilé (NS-NT+NU)		NY	Total général non ventilé (NW-NY)		NZ			
CADRE C											
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice			
Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9		Z8			
Primes de remboursement des obligations						SP		SR			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise SAS SAGEC MEDITERRANEE							Néant ☐ *		
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4		
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers	3T		TA		TB		TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)	3U		TD		TE		TF	
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V		TG		TH		TI	
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR	
	TOTAL I	3Z		TS		TT		TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	100 000	4B		4C	100 000	4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S	
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations*	5F		5H		5J		5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X		5Y	
	TOTAL II	5Z	100 000	TV		TW	100 000	TX	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A		6B		6C		6D
		- corporelles	6E		6F		6G		6H
		- Titres mis en équivalence	Ø2		Ø3		Ø4		Ø5
		- titres de participation	9U		9V		9W		9X
		- autres immobilisations financières (1) *	Ø6		Ø7		Ø8		Ø9
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S	
	Sur comptes clients	6T		6U		6V		6W	
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X		6Y	12 800	6Z		7A	
	TOTAL III	7B		TY	12 800	TZ		UA	
	TOTAL GENERAL (I + II + III)	7C	100 000	UB	12 800	UC	100 000	UD	
Dont dotations et reprises	- d'exploitation	UE	12 800	UF	85 000				
	- financières	UG		UH					
	- exceptionnelles	UJ		UK	15 000				
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-I-5e du C.G.I.							10		

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.
 NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l' entreprise : **SAS SAGEC MEDITERRANEE** Néant ☐ *

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'un an 3
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		UL	UM	UN
	Prêts (1) (2)		UP	UR	US
	Autres immobilisations financières		UT	UV	UW
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA		
	Autres créances clients		UX	2 224 624	2 224 624
	Créance représentative de titres prêts ou remis en garantie* (Provision pour dépréciation antérieurement constituée* UO)		ZI		
	Personnel et comptes rattachés		UY		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ		
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM		
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	41 463	41 463
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN	25 728	25 728
		Divers	VP		
	Groupe et associés (2)		VC		
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR	1 023 091	1 023 091
	Charges constatées d'avance		VS	31 496	31 496
	TOTAUX		VT	3 378 542	3 346 402
REVENUS	(1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD		
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE		
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF		

CADRE B		ÉTAT DES DETTES	Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y				
Autres emprunts obligataires (1)		7Z				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG				
	à plus d'1 an à l'origine	VH	49 758	49 758		
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	30	30		
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	135 908	135 908		
Personnel et comptes rattachés		8C	153 215	153 215		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	193 787	193 787		
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E	5 611	5 611		
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	404 500	404 500		
	Obligations cautionnées	VX				
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	52 128	52 128		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J				
Groupe et associés (2)		VI	199 467	199 467		
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	519 240	519 240		
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ				
Produits constatés d'avance		8L	1 281 145	1 281 145		
TOTAUX		VY	2 994 789	2 994 789		
REVENUS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ	(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	VL	
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	254 984	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032	

SOMMAIRE ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS SAGEC MEDITERRANEE

Du 01/10/2015 au 30/09/2016

Annexes au Bilan et au Compte de Résultat	Informations	
	Produites	Non produites NS NA
FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE		
RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES	O	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		NA
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	O	
ÉTAT DES AMORTISSEMENTS	O	
ÉTAT DES DÉPRÉCIATIONS		NA
PROVISIONS INSCRITES AU BILAN		NA
CRÉDIT BAIL		NA
LOCATIONS		
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	O	
ÉCART DE RÉÉVALUATIONS		
Variations de la réserve spéciale de réévaluation		NA
Variations de la provision spéciale de réévaluation		NA
ÉTAT DES STOCKS		
ACTIF CIRCULANT - ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES	O	
EFFETS DE COMMERCE		
ENTREPRISES LIÉES		NA
COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF	O	
COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL	O	
TABEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT	O	
TABEAU DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES		NA
ACCROISSEMENT ET ALLÈGEMENT DE LA DETTE FUTURE D'IMPÔTS		NA
ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES	O	
COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF	O	
CRÉDIT D'IMPÔT COMPÉTITIVITÉ ET EMPLOI (CICE)	O	
LES ENGAGEMENTS	O	
DETTES GARANTIES PAR DES SÛRETÉS RÉELLES	O	
HONORAIRES VERSÉS AUX COMMISSAIRES AUX COMPTES		
LES EFFECTIFS		NA
CHIFFRE D'AFFAIRES, VENTILATION DE L'IMPÔT, INCIDENCE DES DISPOSITIONS FISCALES SUR CAPITAUX PROPRES		NA
PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS		
TRANSFERTS DE CHARGES		
COMMENTAIRES		NA

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 30/09/2016 ont été établis conformément au règlement de l'ANC N°2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- | | |
|---|--------------|
| - Agencement et aménagement des constructions | 10 et 20 ans |
| - Matériels et outillages | 3 et 5 ans |
| - matériel de transport | 5 ans |

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.



KPMG AUDIT SUD-EST
480 avenue du Prado
CS 90021
13269 Marseille Cedex 8
France

Téléphone : +33 (0)4 96 20 54 54
Télécopie : +33 (0)4 96 20 54 55
Site internet : www.kpmg.fr

EXEMPLAIRE POUR LE CREDIT

Sagec Méditerranée S.A.S.

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 septembre 2016
Sagec Méditerranée S.A.S.
Le Louvre, 13 rue Alphonse Karr, 06000 Nice
Ce rapport contient 22 pages
Référence : PL.JCL



KPMG AUDIT SUD-EST
480 avenue du Prado
CS 90021
13269 Marseille Cedex 8
France

Téléphone : +33 (0)4 96 20 54 54
Télécopie : +33 (0)4 96 20 54 55
Site internet : www.kpmg.fr

Sagec Méditerranée S.A.S.

Siège social : Le Louvre, 13 rue Alphonse Karr, 06000 Nice
Capital social : €.100 000

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 septembre 2016

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 30 septembre 2016, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la S.A.S. Sagec Méditerranée, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Président. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1 Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2 Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

La note « Règles et méthodes comptables » de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives à la définition, comptabilisation et évaluation des actifs, ainsi qu'à l'amortissement et la dépréciation de ceux-ci.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables visées ci-dessus et des informations fournies dans l'annexe des comptes et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

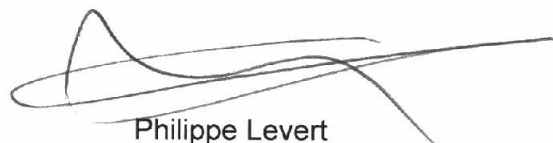
3 Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président dans les documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Sophia Antipolis, le 24 mars 2017

KPMG Audit Sud-Est



Philippe Levert
Directeur Adjoint Côte d'Azur

BILAN ACTIF

SAS SAGEC MEDITERRANEE
Du 01/10/2015 au 30/09/2016

ACTIF

	Valeurs au 30/09/16		% de	Valeurs au 30/09/15		% de
	Val. Brutes	Amort. & dépr	l'actif			l'actif
Capital souscrit non appelé						
ACTIF IMMOBILISÉ						
Immobilisations incorporelles			0,34			0,32
Frais d'établissement						
Frais de développement						
Concessions, brevets et droits similaires	1 150,00	1 150,00				
Fonds commercial (1)	12 195,92			12 195,92		
Autres immobilisations incorporelles						
Immobilisations incorporelles en cours						
Avances et acomptes						
Immobilisations corporelles			2,61			11,48
Terrains				37 700,00		
Constructions				293 726,50		
Installations tech., matériel & outillages						
Autres immobilisations corporelles	230 774,60	136 744,64		109 968,00		
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
Immobilisations financières (2)			1,94			1,52
Participations	37 515,24			37 515,24		
Créances rattachées à des participations						
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières	32 139,84			20 778,81		
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	313 775,60	137 894,64	4,89	511 884,47	13,31	
ACTIF CIRCULANT						
Stocks et en-cours			1,85			10,83
Matières premières et autres appro						
En-cours de production (biens et services)	66 500,00			416 380,26		
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances et acomptes versés sur commandes						
Créances			91,78			74,38
Créances Clients et Cptes rattachés (3)	2 224 623,81			1 453 871,27		
Autres créances (3)	1 090 281,85	12 800,00		1 406 809,08		
Capital souscrit - appelé non versé						
Valeurs mobilières de placement						
Actions propres						
Autres titres						
Instruments de trésorerie						
Disponibilités	21 788,63		0,61	26 588,32	0,69	
Charges constatées d'avance (3)	31 496,37		0,88	30 698,62	0,80	
TOTAL ACTIF CIRCULANT	3 434 690,66	12 800,00	95,11	3 334 347,55	86,69	
Charges à répartir sur plusieurs exercices						
Primes de remboursement des emprunts						
Ecarts de conversion actif						
TOTAL ACTIF GÉNÉRAL	3 748 466,26	150 694,64	3 597 771,62	100	3 846 232,02	100

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an (brut)

(3) Dont à plus d'un an (brut)

12 195,92

12 195,92

BILAN PASSIF

SAS SAGEC MEDITERRANEE
Du 01/10/2015 au 30/09/2016

PASSIF

	Valeurs au 30/09/16	% du passif	Valeurs au 30/09/15	% du passif
CAPITAUX PROPRES				
Capital				
dont versé :	100 000,00		100 000,00	2,60
Primes d'émission, de fusion, d'apport				
Écarts de réévaluation				
Écart d'équivalence				
Réserves		1,13		0,34
Réserve légale	10 000,00		10 000,00	
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	30 484,24		3 267,83	
Report à nouveau	342 551,81	9,52	342 551,81	8,91
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	119 946,17	3,33	37 216,41	0,97
SITUATION NETTE	602 982,22	16,76	493 036,05	12,82
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL CAPITAUX PROPRES	602 982,22	16,76	493 036,05	12,82
AUTRES FONDS PROPRES				
Produit des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL CAPITAUX PROPRES BIS				
PROVISIONS				
Provisions pour risques			100 000,00	
Provisions pour charges				
TOTAL PROVISIONS			100 000,00	2,60
DETTES (1)				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	49 758,13	1,38	338 292,81	8,80
Emprunts et dettes financières diverses (3)	199 496,95	5,55	194 660,50	5,06
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	135 907,84	3,78	77 518,27	2,02
Dettes fiscales et sociales	809 240,85	22,49	609 181,35	15,84
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés				
Autres dettes	519 240,42	14,43	617 160,64	16,05
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance	1 281 145,21	35,61	1 416 382,40	36,83
TOTAL DETTES	2 994 789,40	83,24	3 253 195,97	84,58
Écarts de conversion passif				
TOTAL PASSIF GÉNÉRAL	3 597 771,62	100	3 846 232,02	100

(1) Dont à plus d'un an

(1) Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

(3) Dont emprunts participatifs

2 994 789,40

35 115,36

35 115,36

240 741,00

3 012 455,00

68 665,49

COMPTE DE RÉSULTAT

SAS SAGEC MEDITERRANEE
Du 01/10/2015 au 30/09/2016

	Valeur au 30/09/16	% CA	Valeur au 30/09/15	% CA	Variation en valeur	en %
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue (biens et services)	4 274 862	100	3 111 090	100	1 163 772	37
Montant net du chiffre d'affaires	4 274 862	100	3 111 090	100	1 163 772	37
Production stockée	-349 880	-8	353 336	11	-703 216	-199
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation	4 713		1 550		3 163	204
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	97 273	2	33 147	1	64 126	193
Autres produits						
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	4 026 968	94	3 499 124	112	527 844	15
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stocks						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stocks						
Autres achats et charges externes	1 083 010	25	925 163	30	157 847	17
Impôts, taxes et versements assimilés	83 024	2	58 977	2	24 047	41
Salaires et traitements	1 776 019	42	1 551 789	50	224 230	14
Charges sociales	783 242	18	681 388	22	101 854	15
Dot. aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dot. aux amorts	37 472	1	38 403	1	-931	-2
Sur immobilisations : dot. aux dépréc.						
Sur actif circulant : dot. aux dépréc.	12 800				12 800	
Dotations aux provisions			100 000	3	-100 000	-100
Autres charges						
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	3 775 566	88	3 355 721	108	419 845	13
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	251 402	6	143 403	5	107 999	75
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Bénéfice ou perte transférée						
Perte ou bénéfice transféré	13 659		10 946		2 713	25

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RÉSULTAT - SUITE

SAS SAGEC MEDITERRANEE
Du 01/10/2015 au 30/09/2016

	Valeur au 30/09/16	% CA	Valeur au 30/09/15	% CA	Variation en valeur	en %
Produits financiers						
De participation (3)						
Autres valeurs mob. créances d'actif immo. (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)						
Reprises sur prov., dépréciations, transferts						
Différences positives de change						
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement						
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS						
Charges financières						
Dot. amortissements, dépréc., prov.						
Intérêts et charges assimilées (4)	23 302	1	16 060	1	7 242	45
Différences négatives de change						
Charges sur cession de valeurs mobilières de placement						
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES	23 302	1	16 060	1	7 242	45
RÉSULTAT FINANCIER	-23 302	-1	-16 060	-1	-7 242	-45
RÉSULTAT COURANT avant impôts	214 440	5	116 397	4	98 044	84
Produits exceptionnels						
Sur opérations de gestion	2 090				2 090	
Sur opérations en capital	425 000	10			425 000	
Reprises sur provisions, dépréciations, transfert de charges	15 000				15 000	
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	442 090	10			442 090	
Charges exceptionnelles						
Sur opérations de gestion	172 971	4	74 431	2	98 540	132
Sur opérations en capital	321 363	8			321 363	
Dot. amortissements, dépréciations, prov.						
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	494 334	12	74 431	2	419 902	564
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-52 243	-1	-74 431	-2	22 188	30
Participation des salariés aux résultats						
Impôt sur les bénéfices	42 251	1	4 749		37 502	790
TOTAL DES PRODUITS	4 469 058	105	3 499 124	112	969 935	28
TOTAL DES CHARGES	4 349 112	102	3 461 907	111	887 205	26
Bénéfice ou Perte	119 946	3	37 216	1	82 730	222

(3) Dont produits concernant les entités liées

(4) Dont intérêts concernant les entités liées

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 30/09/2016 ont été établis conformément au règlement de l'ANC N°2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- | | |
|---|--------------|
| - Agencement et aménagement des constructions | 10 et 20 ans |
| - Matériels et outillages | 3 et 5 ans |
| - matériel de transport | 5 ans |

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

ETAT DES IMMOBILISATIONS

SAS SAGEC MEDITERRANEE
Du 01/10/2015 au 30/09/2016

CADRE A		IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations suite à réévaluation	acquisitions
INCORPOR.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL	13 741		
	Terrains		37 700		
	Sur sol propre		339 352		
CORPORELLES	Constructions	Sur sol d'autrui			
		Inst. générales, agencés & aménagés construct.			
	Installations techniques, matériel & outillage industriels				
		Inst. générales, agencés & aménagés divers	106 110		2 500
	Autres immos corporelles	Matériel de transport	72 900		
		Matériel de bureau & mobilier informatique	68 192		8 970
		Emballages récupérables & divers	3 050		
	Immobilisations corporelles en cours				
FINANCIERES	Avances et acomptes				
		TOTAL	627 304		11 470
	Participations évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations		37 515		
	Autres titres immobilisés				
	Prêts et autres immobilisations financières		20 779		17 375
		TOTAL	58 294		17 375
TOTAL GENERAL			699 339		28 845

CADRE B		IMMOBILISATIONS	Diminutions par virt poste	par cessions	Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
INCORPOR.	Frais d'établissement & dével.	TOTAL				
	Autres postes d'immob. incorporelles	TOTAL		395	13 346	
	Terrains			37 700		
	Sur sol propre			339 352		
CORPORELLES	Constructions	Sur sol d'autrui				
		Inst. gal. agen. amé. cons				
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.					
		Inst. gal. agen. amé. divers		19 811	88 799	
	Autres immos corporelles	Matériel de transport			72 900	
		Mat. bureau, inform., mobilier		11 136	66 025	
		Emb. récupérables & divers			3 050	
	Immobilisations corporelles en cours					
FINANCIERES	Avances et acomptes					
		TOTAL		407 999	230 775	
	Particip. évaluées par mise en équivalence					
	Autres participations				37 515	
	Autres titres immobilisés					
	Prêts & autres immob. financières			6 014	32 140	
		TOTAL		6 014	69 655	
TOTAL GENERAL				414 408	313 776	

ETAT DES AMORTISSEMENTS

SAS SAGEC MEDITERRANEE
Du 01/10/2015 au 30/09/2016
CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement, développ.	TOTAL				
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL	1 545		395	1 150
Terrains					
Sur sol propre		45 626	11 613	57 239	
Constructions					
Sur sol d'autrui					
Inst. générales agen. aménag.					
Inst. techniques matériel et outil. industriels					
Inst. générales agencem. amén.		71 112	5 993	18 261	58 844
Autres immob. corporelles		28 067	14 580		42 647
Mat. bureau et informatiq., mob.		41 106	5 285	11 136	35 254
Emballages récupérables divers					
	TOTAL	185 909	37 472	86 636	136 745
	TOTAL GENERAL	187 454	37 472	87 031	137 895

CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Différentiel de durée	DOTATIONS Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	REPRISES Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Mouv. net des amorts fin de l'exercice
Frais d'établissements							
TOTAL							
A. Immob. incorpor.							
TOTAL							
Terrains							
Constr.							
Sur sol propre							
Sur sol autrui							
Inst. agenc. et amén.							
Inst. techn. mat. et outillage							
Immo. corp.							
Inst. gales, ag. am div							
Matériel transport							
Mat. bureau mobilier inf.							
Emballages réc. divers							
TOTAL							
Frais d'acquisition de titres de participations							
TOTAL GÉNÉRAL							
Total général non ventilé							

CADRE C	Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
	Frais d'émission d'emprunt à étaler				
	Primes de remboursement des obligations				

LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

SAS SAGEC MEDITERRANEE

Du 01/10/2015 au 30/09/2016

(Articles R123-196 à R123-198 du Code de commerce)

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Filiales et participations	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Q. P. du capital détenu en %	Résultat dernier exercice clos
A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS				
1 . Filiales (+ 50% du capital détenu par la société)				
2 . Participations (10 à 50% du capital détenu par la société)				
PATRIMONIA - 27 PL G CLEMENCEAU 64100 BAYONNE - 493	100 000		37,50	-36 425
B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONCERNANT LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS				
1. Filiales non reprises en A :				
a. Françaises				
b. Etrangères				
2. Participations non reprises en A :				
a. Dans des sociétés françaises				
b. Dans des sociétés étrangères				

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

SAS SAGEC MEDITERRANEE

Du 01/10/2015 au 30/09/2016

(Articles R123-196 à R123-198 du Code de commerce)

Informations financières (5)

Filiales et participations (1)

A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS CI-DESSUS (2) (3)

1. Filiales (+ 50% du capital détenu par la société)

2. Participations (10 à 50% du capital détenu par la société)

	Capital (6)	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats (6) (10)	Quote-part du capital détenu en %	Valeurs comptables des titres détenus (7) (8)	Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (7) (9)	Montant des cautions et avals donnés par la société (7)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (7) (10)	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (7) (10)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (7)
				Brute	Nette				
PATRIMONIA - 27 PL G CLEMENCEAU 64100 BAYONNE - 49301623	100 000		37,50	37 500		361 440	87 047	-36 425	

(1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).

(2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).

(3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.

(4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.

(5) Mentionner au pied du tableau la parité entre l'euro et les autres devises.

(6) Dans la monnaie locale d'opération.

(7) En euros lorsque l'entité utilisera pour présenter ses comptes.

(8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.

(9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.

(10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

Isacompta - ANXBLY - Fiscal -

Se référer au rapport du professionnel de l'expertise comptable

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

SAS SAGEC MEDITERRANEE

Du 01/10/2015 au 30/09/2016

(Articles R123-196 à R123-198 du Code de commerce)

Informations financières (5)

Filiales et participations (1)

B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONCERNANT LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS

1. Filiales non reprises au § A :

- a. Filiales françaises
- b. Filiales étrangères

2. Participations non reprises au § A :

- a. Dans des sociétés françaises
- b. Dans des sociétés étrangères

Capital (6)	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats (6) (10)	Quote-part du capital détenu en %	Valeurs comptables des titres détenus (7) (8)		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (7) (9)	Montant des cautions et avals donnés par la société (7)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (7) (10)	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (7) (10)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (7)
			Brute	Nette					

(1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).

(2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).

(3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.

(4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.

(5) Mentionner au pied du tableau la parité entre l'euro et les autres devises.

(6) Dans la monnaie locale d'opération.

(7) En euros lorsque l'entité l'utilisera pour présenter ses comptes.

(8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.

(9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.

(10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

Isacompta - ANXIBY - Fiscal

Se référer au rapport du professionnel de l'expertise comptable

ACTIF CIRCULANT

SAS SAGEC MEDITERRANEE
Du 01/10/2015 au 30/09/2016
ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	32 140		32 140
	Clients douteux ou litigieux			
ACTIF CIRCULANT	Autres créances clients	2 224 624	2 224 624	
	Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Etat & autres	41 463	41 463	
	Taxe sur la valeur ajoutée			
	coll. publiques	25 728	25 728	
	Autres impôts, taxes & versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)	1 023 091	1 023 091	
	Charges constatées d'avance	31 496	31 496	
TOTAUX		3 378 542	3 346 402	32 140
Renvois	(1) Montant	- Créances représentatives de titres prêtés		
	(1) des	- Prêts accordés en cours d'exercice		
	(2) des	- Remboursements obtenus en cours d'exercice		
	(2) Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)			

COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF

SAS SAGEC MEDITERRANEE

Du 01/10/2015 au 30/09/2016

(Articles R123-196 à R123-198 du Code de commerce)

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	31 496
Financières	
Exceptionnelles	
TOTAL	31 496

PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	2 224 624
Autres créances	25 728
Disponibilités	
TOTAL	2 250 352

CAPITAUX PROPRES

SAS SAGEC MEDITERRANEE

Du 01/10/2015 au 30/09/2016

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

	NOMBRE	VALEUR NOMINALE
Titres composant le capital social au début de l'exercice	10 000	010
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin d'exercice	10 000	010

ETAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES

SAS SAGEC MEDITERRANEE

Du 01/10/2015 au 30/09/2016

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts & dettes à 1 an max. à l'origine				
etbs de crédit (1) à plus d' 1 an à l'origine	49 758	49 758		
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)	30	30		
Fournisseurs & comptes rattachés	135 908	135 908		
Personnel & comptes rattachés	153 215	153 215		
Sécurité sociale & autr organismes sociaux	193 787	193 787		
Etat & Impôts sur les bénéfices	5 611	5 611		
autres Taxe sur la valeur ajoutée	404 500	404 500		
collectiv. Obligations cautionnées				
publiques Autres impôts, tax & assimilés	52 128	52 128		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés				
Groupe & associés (2)	199 467	199 467		
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)	519 240	519 240		
Dette représentative des titres empruntés				
Produits constatés d'avance	1 281 145	1 281 145		
TOTAUX	2 994 789	2 994 789		
Renvois (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exer.	254 984			
(2) Montant divers emprunts, dett/associés				

COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF

SAS SAGEC MEDITERRANEE

Du 01/10/2015 au 30/09/2016

(Articles R123-196 à R123-198 du Code de commerce)

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	1 281 145
Financiers	
Exceptionnels	
TOTAL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	1 281 145

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	2 240
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	36 726
Dettes fiscales et sociales	285 118
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	18 578
TOTAL DES CHARGES À PAYER	342 662

Le CICE est comptabilisé en diminution des charges de personnel, présent dans un sous-compte 64.

Au titre de l'exercice clos le 30/09/2016, le CICE s'élève à 31 838 €.

(Articles R123-196 à R123-198 du Code de commerce)

DROIT INDIVIDUEL À LA FORMATION (DIF)

La loi du 5 mars 2014 relative à la formation met en oeuvre le compte personnel de formation (CPF) qui remplace le DIF à compter du 1er janvier 2015.

Les droits acquis par les salariés au titre du DIF jusqu'au 31 décembre 2014 (au maximum 120 heures acquises par les salariés) sont toutefois conservés : ils sont automatiquement transférés sous le régime du CPF et ils pourront être mobilisés selon leur ancienneté jusqu'au 1er janvier 2021.

ENGAGEMENTS DONNÉS

	Autres	Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Montant
Effets escomptés non échus						
Cautiounnements, avals et garanties donnés par la société	824 050					824 050
Engagements assortis de sûretés réelles						
Intérêts à échoir						
Assurances à échoir						
Autres engagements donnés :						
Contrats de crédits-bails						
Contrats de locations financement						
TOTAL (1)	824 050					824 050
	Autres	Dirigeants	Provisions			Montant
Engagements en matière de pensions						
TOTAL	824 050					824 050

DETTES GARANTIES PAR DES SÛRETÉS RÉELLES

SAS SAGEC MEDITERRANEE

Du 01/10/2015 au 30/09/2016

(Articles R123-196 à R123-198 du Code de commerce)

	Dettes garanties	Montant des sûretés
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		290 000
Emprunts et dettes financières divers		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
Dettes fiscales et sociales		
Dettes immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
TOTAL		290 000

TB RÉSULTATS SUR 5 ANS

SAS SAGEC MEDITERRANEE
Du 01/10/2015 au 30/09/2016

NATURE DES INDICATIONS	Exercice 2016	Exercice 2015	Exercice 2014	Exercice 2013	Exercice 2012
I - Capital en fin d'exercice					
Capital social	100 000	100 000	100 000	100 000	100 000
Nombre des actions ordinaires existantes (A)			10 000	10 000	10 000
Nombre des actions à dividende prioritaire (sans droit de vote existantes) (A)					
Nombre maximal d'actions futures à créer :					
- par conversion d'obligations					
- par exercice de droits de souscription					
II - Opérations et résultat de l'exercice					
Chiffre d'affaires hors taxes	4 274 862	3 111 090	3 687 782	3 065 170	2 092 012
Résultat avant impôts (B), participation des salariés, dotations et reprises sur amortissements, dépréciations, provisions	112 469	180 369	14 442	139 031	75 295
Impôts sur les bénéfices	42 251	4 749	2 619	10 378	9 153
Participation des salariés due au titre de l'exercice					
Résultat net (C)	119 946	37 216	34 103	31 837	24 466
Dotations et reprises sur amortissements, dépréciations, provisions	-49 728	138 403	-22 279	96 816	41 676
Résultat distribué (D)		10 000	10 000	12 000	20 000
III - Résultat par action					
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations et reprises sur amortissements, dépréciations, provisions = (B) / (A)			1,44	13,90	7,53
Résultat après impôts, participation des salariés mais avant dotations et reprises sur amortissements, dépréciations provisions			1,18	12,87	6,61
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations et reprises sur amortissements, dépréciations, provisions = (C) / (A)			3,41	3,18	2,45
Dividende attribué à chaque action = (D) / (A)			1,00	1,20	2,00
IV - Personnel					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	37	32	20	25	13
Montant de la masse salariale de l'exercice	1 776 019	1 551 789	1 569 970	1 240 452	992 182
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice (sécurité sociale, oeuvres sociales)	783 242	681 388	689 256	559 867	449 941